

# KANNADIG PLOVELTH



Bulletin d'information de la commune de Plomelin

Mai 2006

Tél. 02.98.94.25.57 • E-mail : [mairie.plomelin@wanadoo.fr](mailto:mairie.plomelin@wanadoo.fr) • Site Web : <http://www.plomelin.com>

## PLOMELIN ET SES QUATRE ÉTABLISSEMENTS : KERBERNEZ - TY GWENN - KERNEVEN - KER ODET



### LE MOT DU MAIRE

Au travers de ce numéro spécial du *Kannadig*, la municipalité de Plomelin souhaite vous présenter les structures collectives centrées sur la formation et le social qui œuvrent sur le territoire communal.

Créé en 1905, le premier établissement à caractère social de la commune fut l'orphelinat de Kerbernez dont la mission était de donner une formation agricole à de jeunes orphelins. La vocation de l'établissement a évolué au fil des années pour devenir le lycée de l'horticulture et du paysage. Soucieux de dispenser un enseignement de qualité, l'établissement a de nombreux projets en cours.

L'augmentation de l'espérance de vie et l'évolution de la société ont justifié la création d'une maison de retraite au début des années 1990, fruit d'une coopération entre Plomelin et Pluguffan. Un projet d'extension (20 places supplémentaires) devrait se concrétiser au cours du second semestre 2006.

En 1989, la commune faisait l'acquisition du corps de ferme de Kerneven, des bâtiments presque en ruines, mais de bonne qualité architecturale, auxquels il

convenait d'offrir un statut public. Bien des tracasseries administratives ont jalonné le parcours qui a finalement obtenu toutes les autorisations nécessaires en 1996. Ce centre d'aide par le travail ouvre ses portes aux traumatisés crâniens qui sont souvent des victimes d'accidents de la route.

Enfin, depuis l'an dernier, le foyer de vie Ker Odet accueille des adultes handicapés. Il constitue un lieu de vie pour 40 résidents (et peut-être 60 dans les années à venir).

Ces quatre établissements favorisent certes l'animation et l'activité locales, ils apportent aussi une contribution appréciable en termes de création d'emplois et de formation. Avec des buts et des projets en apparence très variés, Kerbernez, Ty Gwenn, Kerneven et Ker Odet ont un point commun : ils permettent à notre commune d'afficher un esprit de solidarité et d'ouverture en direction des autres.

Yves ROHOU, Maire.

## LE LYCEE DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE DE KERBERNEZ : LA FORMATION DES JEUNES ET DES ADULTES



*Printemps à Kerbernez*

### DE L'ORPHELINAT AU LYCÉE

Le lycée de Kerbernez trouve son origine dans l'orphelinat créé en 1905 par l'industriel et philanthrope **Alexandre MASSE**, inventeur du **bouton à quatre trous** qui fit sa fortune. Le 19 juin 1906, **Georges CLEMENCEAU**, alors ministre de l'Intérieur, signe le décret de reconnaissance d'utilité publique de l'orphelinat. L'établissement est devenu en 1934 un centre d'apprentissage en agriculture et horticulture, puis un lycée technique privé en 1984. Depuis 1993, après la fermeture de la filière agricole, l'établissement s'est spécialisé dans le paysage et l'horticulture. Cette année là, est créée la classe de B.E.P. entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux. En 2004, l'Association de Trévidy a fusionné avec l'Association de gestion de Kerbernez. La nouvelle entité juridique, la Fondation Massé-Trévidy a été reconnue d'utilité publique.



*Plantations dans un bois communal avec le concours de l'O.N.F.*

Le Lycée de Kerbernez est situé dans un domaine de 100 ha. en bordure de l'Odet qui offre aux élèves des lieux favorables à l'apprentissage de l'entretien et de l'aménagement des espaces naturels. Avec sa pépinière, le lycée est le **seul établissement breton doté d'une filière complète en production horticole**. Le directeur du lycée est Marc d'ERFURTH. Le personnel comprend 19 salariés de droit privé et 22 enseignants de droit public. Le lycée accueille actuellement **218 élèves et stagiaires** (C.A.P., B.E.P., bac pro, B.T.S., centre de formation professionnelle continue). Ils sont formés aux métiers de **l'horticulture** (production horticole), du **paysage** (jardins et espaces verts), de **l'aménagement et de l'entretien des espaces naturels et ruraux** (le lycée a demandé l'ouverture d'un bac pro pour cette filière). Le taux d'insertion professionnelle est de 84 %. Les élèves trouvent rapidement un emploi car les formations dispensées par le lycée sont très demandées.

La particularité de l'établissement est d'accueillir des **enfants dyslexiques** pour la moitié de ses effectifs en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> (les classes sont de 28 et 31 élèves respectivement cette année). Les taux de réussite au brevet sont compris entre 84 et 95%.

### LE GOLF EXPÉRIMENTAL ET PÉDAGOGIQUE : UN ATOUT POUR LA FORMATION

La grande nouveauté est le golf d'application qui va permettre la spécialisation de la filière paysage dans l'entretien des surfaces sportives engazonnées.



*Sur le golf*

Avec ce projet de golf pédagogique, Kerbernez ambitionne de devenir un pôle d'excellence rurale et de bénéficier ainsi de subventions de l'Etat. Pour être retenus, les établissements doivent avoir un projet multipartenarial. C'est le cas à Kerbernez qui coopère avec l'I.N.R.A. et la société Agrauxine, spécialisée dans la production de champignons microscopiques permettant le traitement naturel des plantes. Grâce à des solutions innovantes - traitement des pelouses par des produits non-toxiques, récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage - le golf de Kerbernez respectera l'environnement. La réalisation et l'entretien du golf permettront aux élèves d'acquérir une formation spécifique pour la gestion durable des grands espaces verts.

Le parcours d'initiation est entré en service en mars 2006. A terme, le golf de Kerbernez s'étendra sur une cinquantaine d'hectares avec deux parcours de neuf trous en plus du practice. Les cours pour les élèves de Kerbernez et le public sont dispensés par un moniteur diplômé. Différentes formules sont proposées : école de golf pour les enfants (à partir de quatre ans), leçons individuelles ou collectives, abonnement à l'année. Renseignements au 06 75 71 83 24.

Tél. : 02 98 94 42 24, fax : 02 98 94 42 22, courriel : [enseignement.kerbernez@fondation-masse-trevidy.com](mailto:enseignement.kerbernez@fondation-masse-trevidy.com)

## LA MAISON DE RETRAITE DE TY GWENN : UN LIEU DE VIE POUR LES PERSONNES ÂGÉES

### LE SIVU PLOMELIN- PLUGUFFAN

La création d'une maison d'accueil pour personnes âgées de 60 lits fut acceptée par le Conseil général en 1991. La construction s'est effectuée sous l'égide du Syndicat intercommunal à vocation unique constitué par Plomelin et Pluguffan. Le terrain a été offert gracieusement par la commune de Plomelin. L'établissement, propriété du Sivu, est géré par la fondation Massé-Trévidy, qui gère également le lycée de Kerbernez. Les loyers sont acquittés par les résidents, avec les aides éventuelles des pouvoirs publics, ils permettent de rembourser les annuités des emprunts souscrits pour financer la construction. Le conseil d'administration comprend dix membres (cinq par commune). La présidence est assurée par Yves ROHOU, Maire de Plomelin. Le vice-président est Jean GONIDEC, représentant de la commune de Pluguffan. Aucune participation financière n'est demandée aux communes. Le Sivu se limite à son rôle de gestionnaire de la propriété.



*L'allée ombragée de Ty Gwenn*

sept de Pluguffan. L'âge des résidents va de 62 à 100 ans, pour une moyenne de 84 ans.

Outre la direction, le personnel comprend aujourd'hui un médecin coordonnateur, trois infirmières, douze aides soignantes, une secrétaire comptable, une gouvernante, treize agents hôteliers pour le ménage quotidien, une auxiliaire socio-éducative, deux cuisiniers et un ouvrier d'entretien. La nuit, une aide soignante et un

agent hôtelier assurent les soins et la sécurité des personnes. Chaque résident garde le choix de son médecin traitant. Les repas sont cuisinés sur place et prennent en compte les régimes alimentaires.

Les logements (20 m<sup>2</sup> ou 30 m<sup>2</sup>) comprennent une chambre et une salle d'eau. Les résidents peuvent bénéficier d'une aide au logement (versée par la Caisse d'allocations familiales ou la Mutualité sociale agricole) et de l'Allocation pour l'autonomie du Conseil général en fonction du degré de dépendance. Les tarifs sont fixés par le Département (hébergement et dépendance) et l'Etat (soins) à partir des propositions faites par l'établissement.

La résidence est devenue un lieu de rencontres et d'échanges au travers des nombreuses activités et animations organisées par l'animatrice et les bénévoles des Amis de Ti Gwenn : expression orale sur le vécu, jeux, musique, chants, gymnastique douce, travaux manuels, fêtes pour les anniversaires, excursions, rencontres avec les enfants des écoles, concerts, sorties, expositions, journal *Parlons Ensemble*, etc.

### LE FONCTIONNEMENT

Les premiers résidents ont été accueillis en février 1993. Ty Gwenn s'est médicalisée progressivement pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes. En août 1997, l'ouverture d'une section de cure médicale de 20 lits s'est accompagnée d'un renforcement du personnel soignant.

Ty Gwenn accueille actuellement 50 femmes et onze hommes, dont quinze sont originaires de Plomelin et



### L'EXTENSION DE L'ÉTABLISSEMENT : 20 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Le projet d'extension, qui a reçu l'accord de la Commission régionale des organismes sanitaires et médico-sociaux et le concours du Département et de l'Etat, permettra de créer 20 places supplémentaires : treize pour des personnes désorientées, deux pour l'accueil temporaire (de jour, de nuit ou le week-end) et cinq pour les cas d'urgence. Les résidents désorientés ou présentant un trouble lié

à un syndrome démentiel bénéficieront d'un jardin sécurisé pour leur promenade. Les travaux, confiés à l'O.P.A.C., débuteront fin 2006. Ils comprendront également l'aménagement d'une salle d'animation, le déplacement de l'administration et la restructuration de la cuisine et de la buanderie.

Accueil ouvert du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 (16h30 le samedi), tél. 02 98 94 20 40, fax : 02 98 94 24 94, courriel : [tiqwenn@fondation-masse-trevidy.com](mailto:tiqwenn@fondation-masse-trevidy.com)

## LE CENTRE POUR TRAUMATISÉS CRÂNIENS DE KERNEVEN : APRÈS L'ACCIDENT, LA RÉINSERTION PAR L'HORTICULTURE



*Kerneven dans son écrin de verdure*

### SEPT ANS DE DÉMARCHES

En 1989, la municipalité achetait à M<sup>me</sup> Marie Anne LE GALL les bâtiments de la ferme de Kerneven, près de la chapelle Saint-Philibert. Après plusieurs tentatives infructueuses pour trouver une destination au site, la commune s'associait avec la Mutualité française en 1990 en vue d'y créer un centre d'aide par le travail. Au bout de sept années d'efforts de la municipalité et de ses partenaires (Mutualité du Finistère, Association des traumatisés crâniens du Finistère) pour obtenir de l'Etat la création de places de C.A.T. et une participation financière, les démarches entreprises

aboutirent à la pose de la première pierre en mars 1997. Le C.A.T de Kerneven ouvrit ses portes un an plus tard.

### LA FONCTION DU C.A.T.

L'établissement accueille les traumatisés crâniens, souvent de jeunes adultes, à la sortie des centres de rééducation. Il répond à plusieurs objectifs :

- éviter la période de rupture, parfois vécue douloureusement, qui suit la sortie des centres de rééducation ;
- offrir un projet de réinsertion professionnelle adapté aux capacités des résidents par des travaux de serre, de jardinage et d'entretien des espaces verts ;
- permettre le ré-apprentissage de la vie quotidienne ;
- constituer un lieu de resocialisation (les activités étant l'occasion de contacts avec l'extérieur et le public) ;
- permettre une évaluation permanente des acquis et un suivi médical.

Le cadre, le calme du lieu, la taille d'une structure où tout le monde se connaît, favorisent la réinsertion. Le centre est géré par la Mutualité française. Le financement est assuré par l'Etat (C.A.T.) et le Département (U.V.E.). A noter que, depuis janvier 2002, les C.A.T sont devenus officiellement des établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.).

Le C.A.T. est dirigé depuis son ouverture par Yannick NICOLAS. Sept moniteurs et 49 ouvriers y travaillent. Un médecin vacataire (spécialiste du centre de Kerpape) et trois employés (secrétaire-comptable, agent d'entretien, cuisinier) font également partie du personnel. Les bâtiments comprennent une serre de 1 000 m<sup>2</sup>, quatre tunnels de 500 m<sup>2</sup> chacun, deux hangars de 200 m<sup>2</sup>, six camions et du matériel agricole.

## LES ACTIVITÉS

### La production horticole et maraîchère :

- la production de printemps (bégonia, géranium, verveine, pétunia, fuschia, cuphea, etc.) est vendue du début avril à la fin juin ;
- la production d'automne (pâquerette, pensée, primevère, arbustes, plantes vivaces, bruyère, chrysanthème, cordylone, etc. se vend de début octobre à début décembre ;
- le maraîchage propose des plants de tomates, salades, courgettes, mâche, etc.



*Dans la serre de Kerneven*

Vente aux particuliers, aux mairies et à des jardinerias. La serre est ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

**Entretien de jardins et d'espaces verts :** le C.A.T. effectue différents travaux (taille de haies, tonte et entretien de pelouses, création de massifs de fleurs, construction de murets, pose de pavés et de dallages, création de jardins, pour des collectivités (dont la commune de Plomelin) et les particuliers.

## L'UNITÉ DE VIE EXTÉRIEURE

L'équipe du foyer se compose d'un chef de service, un neuropsychologue, deux éducateurs spécialisés et six aides médico-psychologiques. Leur rôle est d'encadrer les résidents en dehors du travail, de les amener à plus d'autonomie et de réinsertion. Ils les aident également dans leurs démarches administratives. Les repas sont préparés par un cuisinier qui donne également des cours à quelques résidents.

20 résidents sont hébergés à Kerneven et six autres logent à l'extérieur, en pavillon individuel ou en petit collectif (l'ancien logement de fonction du directeur de Ty Gwenn). Cinq personnes, plus autonomes, logent hors de la commune.

Avec ses deux volets - réinsertion par le travail et unité de vie - le centre de Kerneven se définit comme un instrument de réadaptation destiné à restaurer la relation individuelle, familiale, sociale ou professionnelle pour apporter aux traumatisés crâniens et à leur famille un mieux-être, un mieux-vivre et un avenir acceptable.

Tél. : 02 98 52 55 91, fax : 02 98 52 55 92, courriel : [cat-plomelin@wanadoo.fr](mailto:cat-plomelin@wanadoo.fr)

## KER ODET : UN LIEU DE VIE POUR LES ADULTES HANDICAPÉS

### UN FOYER ACCUEILLANT ET CONVIVIAL

Le foyer de vie Ker Odet situé en bordure de la rue Alexandre Massé, est le fruit d'un partenariat entre deux associations d'aide aux handicapés : **Kan ar Mor** et **les Papillons Blancs** qui avaient obtenu chacune de son côté un agrément pour des places de foyer de vie et d'accueil de jour. L'établissement a ouvert ses portes le 6 juin 2005. Le bâtiment, construit par l'O.P.A.C., est constitué de **quatre unités de vie** qui donnent sur un jardin de plain-pied et d'une partie centrale regroupant les locaux administratifs et techniques, la cuisine centrale où tous les repas sont préparés, l'infirmierie, la salle de réunion, la salle à manger. La surface totale au sol est de 2 274 m<sup>2</sup>. Les unités de vie comprennent des chambres avec salle de bains individuelle, un salon salle à manger donnant sur une terrasse, une cuisine et une réserve, une salle de bains collective et un bureau.



*L'inauguration du foyer de vie, le 26 octobre 2005*

Les noms ont été choisis pour marquer l'intégration du foyer dans la commune :

- maison 1 (Torzou) : douze places (huit en foyer de vie et quatre en accueil temporaire) ;
- maison 2 (Pen Bleiz) : dix places (sept en

foyer de vie et trois en accueil temporaire) ;

- maison 3 (Roudaou) : huit places en accueil temporaire) ;
- maison 4 (Korroac'h) : dix places en accueil de jour et cinq salles d'activités.



*Sur la terrasse de Ker Odet*

Le foyer (géré par Kan ar Mor en partenariat avec les Papillons Blancs) est financé par le Département. Quinze personnes sont logées dans l'établissement, plus quinze autres en séjour temporaire et dix en accueil de jour.

Les aménagements ont été conçus pour répondre à tous les types de handicaps et assurer le confort des résidents dans un environnement familial.

L'équipe dirigée par Odile TURBAN se compose de 35 personnes : éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques, infirmière, personnel chargé de l'administration, de la cuisine et de l'entretien. Quatre axes structurent le fonctionnement de l'établissement :

- apprendre aux résidents à vivre en collectivité tout en ayant un logement individuel ; ouvrir le foyer vers l'extérieur ;

- être réactif pour accueillir au mieux les personnes handicapées ;

- l'action vers les résidents est basée sur l'élaboration et le suivi de projets individualisés, cela implique que l'équipe ajuste sa pratique à la singularité de chaque patient ;

- le partenariat avec les familles est important pour améliorer l'accueil et assurer la continuité de la prise en charge de la personne handicapée.

#### **L'ACCUEIL TEMPORAIRE : UNE AIDE POUR LES FAMILLES**

L'accueil temporaire (pour une durée de trois mois au maximum) est une solution nouvelle qui permet le maintien à domicile des handicapés tout en soulageant les familles lorsqu'elles ont besoin d'un répit ou que des problèmes de santé surgissent. Il impose au personnel d'être réactif pour bien accueillir les nouveaux arrivants et s'adapter à leurs besoins. La mise en place d'une collaboration avec les professionnels de santé permettra un travail en réseau pour un meilleur soutien aux familles. En répondant à certaines situations d'urgence, l'accueil temporaire peut éviter l'hospitalisation de la personne handicapée ou la préparer à un changement de vie. C'est aussi l'occasion d'élaborer avec les familles un projet d'accompagnement en alternance.

#### **DES ACTIVITÉS POUR LES RÉSIDANTS**

La participation des résidents à la vie associative (partenariat avec la Pétanque des Vire-Court pour des séances d'initiation, exposition de peinture) traduit la volonté d'ouverture vers l'extérieur.

Tél. : 02 98 94 21 22, fax : 02 98 52 58 57 courriel : [foyerplomelin@kanarmor.fr](mailto:foyerplomelin@kanarmor.fr)



**Ce bulletin a été élaboré à partir des informations fournies par les directeurs des différents établissements, qu'ils soient remerciés pour leur aimable collaboration.**